

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DU409248

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd, Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant



Corrosif

Irritation de la peau 2.
Irritation des yeux 2A.
STOT SE 3.
Corrosif pour les métaux. 1.

Mentions d'avertissement : Attention

Mentions additionnelles de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
Provoque une grave irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Bien se laver la peau après utilisation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.

Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7647-01-0	Acide hydrochlorique	11.8 %
CAS 7732-18-5	Eau	88.2 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et de l'eau. Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Inhalation may cause irritation to nose and upper respiratory tract, ulceration, coughing, chest tightness and shortness of breath. Higher concentrations cause tachypnoea, pulmonary oedema and suffocation. L'ingestion

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

peut provoquer la corrosion des lèvres, de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac, la dysphagie et des vomissements. Douleur, ulcération des yeux, irritation conjonctivale, cataracte et glaucome peuvent survenir après une exposition oculaire. Une irritation cutanée et de l'érythème, ainsi que des irritations à la peau et aux muqueuses peuvent se produire suite à une exposition de la peau. Les séquelles potentielles suite à d'ingestion d'acide chlorhydrique comprennent des perforations, scarification de l'œsophage ou de l'estomac et la formation de sténose causant de la dysphagie ou une sténose du défilé gastrique. Dans certains cas, un syndrome RADS [Reactive Airways Dysfunction Syndrome - syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes] risque de se développer. Les symptômes respiratoires peuvent prendre jusqu'à 36 heures pour se développer.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. Gaz chlorure d'hydrogène.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection: Aucun(e)

Informations supplémentaires (précautions):

La décomposition thermique risque de produire du chlore toxique. L'acide hydrochlorique réagit également avec de nombreuses matières organiques ce qui entraîne un dégagement de chaleur.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Puis rincer la zone avec de l'eau et neutraliser les lavages avec de la pierre à chaux, de la chaux, de la soude ou du caustique. Si cela est permis, évacuer en rinçant le liquide de lavage neutralisé dans une installation de traitement des déchets. Éponger le liquide à l'aide d'une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés appropriés pour l'élimination. Éliminer tous les contaminants conformément aux réglementations fédérales, d'état et locales.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

Empêcher la formation d'aérosols. Si des contenants métalliques sont ouverts, utiliser des outils anti-étincelles en raison de la possibilité de la présence de gaz d'hydrogène. Se laver les mains après la manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos. Porter un équipement de protection individuelle. Quand vous manipulez de l'acide chlorhydrique, éviter tout contact avec des métaux et matières organiques. Ne jamais utiliser de l'eau chaude et ne jamais ajouter de l'eau à l'acide!.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Protéger du gel et des dommages physiques. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Les contenants pour l'acide chlorhydrique doivent être constitués de matériaux résistants à la corrosion : verre, polyéthylène, polypropylène, polychlorure de vinyle acier au carbone doublé de caoutchouc ou d'ébonite.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

7647-01-0, Acide hydrochlorique, ACGIH: 2 ppm Maximum.
7647-01-0, Acide hydrochlorique, NIOSH : 5 ppm Maximum ; 7 mg/m³ Maximum.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

Protection de la peau:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène:

Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)			
Apparence (état physique, couleur):	Liquide incolore claire.	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Odeur piquante	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	0,3 à 14,9 mg/m3	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	< 1	Densité relative:	Environ 1
Point de fusion / congélation:	- 17,14 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	>1,00	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non combustible	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		
Hydrochloric Acid	MW is36.46		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réagit violemment avec les bases et est corrosif.

Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses:

Reacts violently with oxidants forming toxic gas (chlorine). Attacks many metals in the presence of water forming flammable/explosive gas (hydrogen).

Conditions à éviter:

Chaleur excessive. Produits incompatibles.

Matériaux incompatibles:

d'oxydes de métal. formaldehydes. Bases fortes. La plupart des métaux. Agents oxydants forts. Réducteurs. Alcalis. Cyanures. Sulfures. Sulfites.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone (CO, CO2). Fumées de chlorure d'hydrogène et d'hydrogène au contact des métaux. Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 Lapin : > 5010 mg/kg Acide hydrochlorique.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Dommages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

IARC : Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. (Hydrochloric acid)

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif:

Ne devrait pas former une bio accumulation.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Recouvrir le déversement avec du carbonate de sodium ou du carbonate de calcium. Mélanger et ajouter de l'eau pour créer un lisier. Laisser décanter avant d'éliminer. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Le générateur de déchets doit décider si le produit éliminé doit être classé comme déchet dangereux. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux. Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1789

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Acide hydrochlorique.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Acide hydrochlorique.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

7647-01-0 Acide hydrochlorique.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

7647-01-0 Acide hydrochlorique 5000.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 10 % v/v (1:9)

nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-1

HMIS: 2-0-1

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).